

Enquête 2023 auprès de la Génération 2017

Réorientations précoces : un jeune sur quatre souhaite changer de métier



Gaëlle DABET
Lola LERCARI
Elsa PERSONNAZ
Céreq

Les réorientations en début de carrière sont loin d'être anecdotiques, comme le montre le suivi des six premières années de vie active des jeunes. Ainsi, selon l'enquête Génération du Céreq, un quart des sortant-es de formation initiale en 2017 a envisagé de changer de voie et engagé des démarches en ce sens entre 2020 et 2023.

Ce phénomène touche particulièrement les jeunes en difficulté d'insertion, mais concerne des profils variés. Motivées par la quête de sens, de meilleures conditions de travail ou l'attrait pour un nouveau domaine, ces réorientations précoces s'avèrent positives lorsqu'elles ont pu être menées à terme.



Enquête Génération
Emploi des jeunes
Insertion professionnelle
Reconversion professionnelle
Représentation du travail
Accompagnement professionnel

Les premières années de vie active ne sont pas synonymes des mêmes dynamiques pour les jeunes : période de stabilisation pour les un-es, début d'une carrière ascendante pour les autres, ces premières années peuvent aussi être celles de mobilités d'emploi fréquentes, et inciter parfois à une redéfinition du projet professionnel et à un changement de métier.

La question des réorientations se pose avec acuité pour la Génération sortie du système scolaire en 2017 : elle a en effet été confrontée aux crises sanitaires et économiques liées au Covid-19, sources de déstabilisation et de remise en cause des situations professionnelles. Interrogés fin 2020 sur les possibles effets de la crise, un tiers de la Génération répondait avoir envisagé une réorientation professionnelle, en partie par peur de perdre leur emploi. En parallèle, et parfois en lien avec cette crise, des travaux font l'hypothèse d'un déplacement des valeurs et des normes d'emploi et de travail d'une jeunesse en quête de sens, et d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Ce déplacement produirait des réorientations précoces, et modifierait le sens assigné au travail (question de l'utilité des emplois, de leur soutenabilité en lien avec la crise écologique...) [1]. La couverture médiatique de jeunes « déserteur·euses » ou tenté·es par la bifurcation va dans le sens de cette hypothèse. On ne compte plus les récits de jeunes (très) diplômé·es qui abandonnent une carrière prometteuse pour un métier manuel, de préférence à la campagne.

De fait, la réorientation en début de vie active concerne une part importante des jeunes de la Génération 2017. Entre le printemps 2020 et l'automne 2023, 36 % déclarent avoir envisagé une réorientation professionnelle, et 24 % affirment avoir engagé des démarches dans ce sens. Les facteurs qui déclenchent le souhait de se réorienter sont à rechercher à la fois du côté du marché du travail et de l'emploi (difficulté à trouver un emploi, conditions de travail difficiles...) et de celui des aspirations de l'individu. Les travaux existants montrent que les réorientations sont loin de répondre à un modèle uniforme dans la combinatoire des différentes dimensions que l'individu interroge et cherche à remettre en cause par son projet [2]. Différents contextes et parcours conduisent en effet à engager des démarches pour se réorienter.

Se réorienter, surtout pour changer de métier

Nous considérons ici les réorientations déclarées par les individus entre mars 2020 et la date de l'enquête en 2023, et concrétisées par des démarches (voir encadré 1). La notion n'est pas univoque, elle peut concerner un changement d'univers professionnel au regard de la formation initiale ou au regard de l'emploi occupé. Pour autant, les aspirations à la réorientation professionnelle correspondent bien, pour les personnes interrogées, à un changement de métier. En effet, 93 % des jeunes ayant entrepris des démarches l'ont fait pour changer de métier, et 83 % pour évoluer vers un autre secteur d'activité. Ainsi, un même projet

1 L'enquête 2023 auprès de la Génération 2017

Ce *Céreq Bref* s'appuie sur les données de la ré-interrogation de l'enquête Génération 2017 réalisée en 2023. Celle-ci suit, sur une période de six ans, les parcours des primo-sortants de formation initiale de l'année scolaire 2016-2017, tous niveaux confondus. Près de 9 000 jeunes, représentatifs des 740 000 sortants d'études, ont été ré-interrogés entre septembre et décembre 2023, par téléphone ou internet, trois ans après leur première interrogation en 2020.

Cette ré-interrogation permet de prolonger l'observation des parcours amorcée en 2020 lors de la première enquête. Elle a pour objectif de mieux comprendre l'évolution des situations professionnelles et personnelles des jeunes, en tenant compte des changements survenus depuis la collecte précédente.

Le questionnaire se structure autour de deux axes : d'une part, le suivi des parcours professionnels sous forme d'un calendrier mensuel, et d'autre part, la collecte d'informations sur les conditions de vie, incluant le mode de cohabitation, la situation familiale (présence d'un-e conjoint-e ou d'enfants), les perspectives professionnelles et le sentiment de discrimination.

Ce *Céreq Bref* s'intéresse aux jeunes ayant déclaré s'être engagé-es dans une démarche de réorientation depuis leur première interrogation en 2020. Sont considérés comme ayant engagé une réorientation les individus ayant répondu positivement à ces deux questions :

- Depuis mars 2020, avez-vous envisagé ou réalisé une réorientation professionnelle ?
- Avez-vous engagé des démarches en lien avec ce projet ?

* Pour une présentation des trajectoires voir :

Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017, Le Bayon F., Dabet G., Joseph O., Olaria M. (Coord), Céreq Enquête n°3, 2022.

La référence bibliographique [5] présente les trajectoires des jeunes entre 2017 et 2023.

peut combiner plusieurs changements. La moitié souhaite également changer de statut (salarié vers indépendant ou inversement), et un tiers envisage de changer de lieu de vie en parallèle.

Parmi les motifs de réorientation les plus fréquents, on retrouve en tête de liste l'attraction pour un autre domaine professionnel (84 %), suivie par la volonté de donner davantage de sens à son travail (77 %), de mieux concilier vies professionnelle et personnelle et d'améliorer ses conditions de travail (67 % dans les deux cas). Par ailleurs, 58 % des jeunes expriment aussi le désir d'augmenter leur rémunération.

Se réorienter après des difficultés d'insertion

Le souhait de se réorienter est également expliqué par des difficultés d'insertion, qui peuvent inciter les jeunes à revoir leur projet professionnel et à investir du temps pour en changer.

Ainsi, les jeunes éloigné-es du marché du travail s'engagent plus fréquemment dans des démarches de réorientation professionnelle : celles et ceux confronté-es à une trajectoire de chômage persistant ou récurrent ou à une sortie de l'emploi vers le chômage sont respectivement 31 % et 34 % à entreprendre ces démarches, contre 24 % pour

l'ensemble des jeunes (voir supplément numérique)*. Cette tendance est encore plus marquée chez les diplômé-es du supérieur ayant connu une trajectoire de chômage, avec une part de réorientation déclarée atteignant 40 %. Cependant, pour les jeunes en emploi en 2020, le type de contrat de travail, à durée indéterminée ou plus précaire, n'influence pas la décision de s'engager dans des démarches de réorientation.

La probabilité de réorientation est influencée par les trajectoires professionnelles et le diplôme, mais aussi par des facteurs tels que l'état de santé, la situation familiale, l'origine sociale qui, toutes choses observées égales par ailleurs, jouent également un rôle important.

Par exemple, le fait de déclarer un problème de santé durable ou un handicap augmente la probabilité de s'impliquer dans un projet de réorientation, en réponse à des contraintes spécifiques ou des obstacles rencontrés sur le marché du travail. Ainsi, toutes choses égales observées par ailleurs, les personnes confrontées à ce type de problème se réorientent 1,5 fois plus que les autres. Cet effet est encore plus marqué chez les diplômé-es du supérieur.

D'autres facteurs, à l'inverse, constituent un frein à la réorientation : les jeunes issu-es d'un ménage à dominante ouvrière sont ainsi moins enclin-es à engager des démarches que celles et ceux dont les deux parents sont cadres. Un soutien social et économique favoriserait la mise en œuvre de démarches de réorientation, possiblement coûteuses. De même, vivre chez ses parents trois ans après la sortie des études, marqueur de difficultés non mesurées dans l'enquête (absence d'autonomie financière par exemple), diminue la probabilité de se réorienter, et ce d'autant plus pour les jeunes connaissant des trajectoires marquées par le chômage. Par ailleurs, la présence d'un enfant à charge diminue la probabilité de réorientation professionnelle, les responsabilités familiales pouvant contrarier l'organisation d'un projet de reconversion.

2 Part de jeunes ayant engagé des démarches de réorientation selon leur opinion sur l'emploi occupé après trois ans de vie active

Ressenti professionnel déclaré	Répartition des jeunes en emploi en 2020 (%)	Part des jeunes ayant engagé des démarches de réorientation (%)
Non correspondance emploi-formation / Ne se réalise pas professionnellement	11	42
Non correspondance emploi-formation / Se réalise professionnellement	23	24
Correspondance emploi-formation / Se réalise professionnellement	61	15
Correspondance emploi-formation / Ne se réalise pas professionnellement	5	24

Champ : 530 000 individus de la Génération occupant un emploi 3 ans après la sortie des études (72 % de la Génération) Source : Céreq, enquête 2023 auprès de la Génération 2017. Lecture : 11 % des jeunes déclarent que l'emploi occupé trois ans après leur sortie des études n'est pas en adéquation avec leur formation et qu'ils ne s'y réalisent pas professionnellement ; 42 % d'entre eux ont engagé des démarches pour se réorienter.

Génération

3 Perception de l'emploi et souhait de réorientation selon la PCS* de l'emploi occupé

PCS de l'emploi occupé en 2020 3 ans après la sortie des études	Part des jeunes déclarant ne pas se réaliser professionnellement et avoir un emploi ne correspondant pas à leur formation (%)	Part des jeunes ayant engagé des démarches de réorientation (%)
Agriculteur·ice – Artisan·e Commerçant·e Chef·fe d'entreprise	7	25
Cadre	3	16
Profession intermédiaire	7	19
Employé·e peu qualifié·e	31	28
Employé·e qualifié·e	12	25
Ouvrier·ère peu qualifié·e	30	21
Ouvrier·ère qualifié·e	11	20
Ensemble des jeunes en emploi en 2020	11	21

Champ : 530 000 individus de la Génération occupant un emploi trois ans après la sortie des études (72 % de la Génération). Source : Céreq, enquête 2023 auprès de la Génération 2017. *PCS : nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles.

Génération

Se réorienter pour échapper à l'insatisfaction

La perception négative de l'emploi est un autre facteur explicatif de la décision de se réorienter : trois ans après la sortie des études, les personnes qui considèrent que leur emploi ne correspond pas à leur formation sont deux fois plus enclines à envisager une réorientation que celles dont l'emploi est en adéquation avec leur formation (30 % *versus* 15 %). De même, les personnes qui déclarent ne pas se réaliser dans leur emploi sont plus souvent engagées dans des démarches de réorientation (32 % *versus* 13 %).

Parmi les jeunes en emploi trois ans après la fin des études, celles et ceux qui cumulent ces deux ressentis – le fait de ne pas se réaliser dans leur travail et d'occuper un emploi jugé non conforme à leur formation initiale – sont, avec un taux de 42 %, les plus enclin·es à se réorienter (voir encadré 2). Les non-diplômé·es, et celles et ceux titulaires uniquement d'un bac général ou professionnel sont les plus nombreux·ses à partager ces deux ressentis et à envisager une réorientation. En revanche, bien que moins concernés par ces perceptions, les diplômé·es de l'enseignement supérieur sont les plus nombreux·ses à souhaiter se réorienter (48 %) lorsque c'est le cas.

Les jeunes qui cumulent non-adéquation, insatisfaction et volonté de changement se retrouvent particulièrement dans trois domaines d'activité : l'hôtellerie – restauration – alimentation, le commerce et l'électricité – électronique. À l'inverse, les secteurs de la maintenance et de l'informatique se distinguent par une plus grande proportion de jeunes épanoui·es et en adéquation avec leur formation, ce qui réduit leur intention de réorientation.

Les jeunes en emploi après trois ans de vie active qui occupent des postes d'employé·es peu qualifié·es sont les plus nombreux·ses à estimer que leur emploi ne correspond pas à leur formation, à ne pas se réaliser professionnellement et à entreprendre des démarches de réorientation professionnelle : 28 % envisagent une réorientation, contre 21 %

de l'ensemble des jeunes en emploi en 2020. Au contraire, les jeunes cadres, quasiment absent·es du groupe « non-réalisation/non-correspondance », manifestent moins fréquemment ce désir de réorientation (16 %).

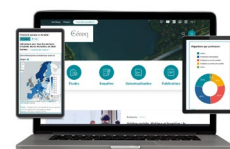
Se réorienter même quand on se plaît dans son emploi

Une partie des jeunes connaît des conditions d'insertion favorables, déclare être satisfait·e de son emploi et engage néanmoins des démarches de réorientation. C'est le cas de 19 % des individus qui ont connu une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi à durée indéterminée (EDI), ou de 15 % de celles et ceux qui se réalisent dans un emploi en adéquation avec leur formation initiale (voir supplément numérique). Les femmes sont alors plus nombreuses que les hommes dans ce cas. Au-delà de facteurs individuels ou d'événements biographiques qui peuvent conduire à changer de métier (rencontres, mobilités géographiques, opportunités...), le contexte de l'emploi influe également. Ainsi, les jeunes qui se réalisent dans un emploi en adéquation avec leur formation ont une probabilité de réorientation plus élevée lorsque le Covid-19 a entraîné une dégradation de leurs conditions de travail ou une augmentation de leur charge de travail.

D'autres éléments d'explication sont à rechercher du côté des motifs d'arrêt des études. Les non-diplômé·es et les jeunes titulaires uniquement d'un bac général ou d'un bac pro tertiaire sont plus nombreux·ses à vouloir se réorienter même lorsque leur emploi leur convient. Ils déclarent en effet ne pas avoir atteint le niveau d'études souhaité, ce qui peut nourrir un désir de réorientation en dépit de leur degré de satisfaction dans l'emploi.

Un processus qui crée de l'instabilité

La réorientation professionnelle est un processus complexe, long, qui implique des efforts personnels et financiers. Que ce soit pour suivre une formation,



Les indicateurs sur
l'insertion
professionnelle
3 et 6 ans après
la sortie de formation
initiale :
[www.cereq.fr/
datavisualisation](http://www.cereq.fr/datavisualisation)

[1] Elise Tenret et Elise Verley, «L'épanouissement au travail à l'épreuve des expérimentations en cours d'études», dans *Parcours et expériences en formation initiale : quel(s) impact(s) sur l'insertion ?*, Céreq Échanges n°26, 2024.

[2] Jérémy Alfonsi, Arnaud Dupray et Alexie Robert, *Les réorientations professionnelles : de la variété des projets aux enjeux individuels*, dans *Le temps des mobilités et des reconversions professionnelles*, Céreq Essentiels n°5, 2024.

[3] Stéphane Jugnot, Mélanie Vignale, «Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ?», *Céreq Bref*, n°424, 2022, 4 p.

[4] Camille Stephanus, Josiane Vero, «Se reconvertir, c'est du boulot ! Enquête sur les travailleurs non qualifiés», *Céreq Bref*, n°418, 2022.

[5] Gaëlle Dabet, Lola Lercari, *Les trajectoires d'entrée dans la vie active : de la sortie des études jusqu'à six ans après. Enquête 2023 auprès de la Génération 2017*. Céreq Études n°57, 2025.

4 Soutenir la réorientation : l'importance de l'accompagnement et de la formation

	Parmi les jeunes ayant engagé des démarches de réorientation (%)	Parmi les jeunes n'ayant pas engagé de démarche de réorientation (%)
A réalisé au moins une reprise d'études/formation *	32	10
A mobilisé son Compte personnel de formation (CPF)**	25	14
A eu recours au Conseil en évolution professionnelle (CEP)**	15	5
A été inscrit dans une Mission locale *	20	11
A été inscrit à Pôle emploi *	68	37
A réalisé au moins une de ces actions	82	50

* Entre 2020 et 2023 ; ** Entre 2017 et 2023.

Champ : ensemble des jeunes de la Génération 2017. Source : Céreq, enquêtes 2020 et 2023 auprès de la Génération 2017.

Lecture : Parmi les jeunes ayant engagé des démarches de réorientation, 32 % ont réalisé au moins une reprise d'études/de formation entre 2020 et 2023.

Les personnes engagées dans une réorientation professionnelle mobilisent une grande variété de démarches pour concrétiser leur projet. Une large majorité (82 %) entreprend au moins une des actions mentionnées ci-dessus, et 32 % ont repris une formation ou des études à temps plein. En moyenne, elles et ils ont passé un an en reprise de formation depuis mars 2020. Le Compte personnel de formation (CPF), activé par 25 % des réorienté-es, est mobilisé pour acquérir de nouvelles compétences et accéder à des formations adaptées. Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) offre un accompagnement personnalisé pour clarifier les objectifs et structurer les démarches. Ces éléments mettent en lumière la diversité des parcours et l'importance des dispositifs d'accompagnement dans les transitions professionnelles.

créer son entreprise ou se reconvertir dans un autre secteur, ces démarches engendrent souvent une instabilité temporaire, marquée par des périodes d'éloignement de l'emploi. Ainsi, entre mars 2020 et 2023, les jeunes en réorientation ont passé 66 % de leur temps en emploi, contre 79 % pour les autres. Elles et ils ont aussi plus fréquemment connu au moins une période de chômage (60 % contre 37 %). Ces transitions sont aussi source (ou conséquences) d'instabilité au sein même de l'emploi. Plus de la moitié des réorienté-es ont quitté une situation d'emploi stable (EDI), contre un quart des jeunes n'ayant pas engagé de démarche.

De manière plus globale, les personnes qui ont engagé des démarches de réorientation ont connu une plus grande mobilité professionnelle que celles qui n'ont pas changé de cap. En 2023, 88 % des jeunes ayant entrepris une réorientation ont quitté l'emploi qu'ils et elles occupaient trois ans après la fin de leurs études, que ce soit après une démission, une fin de contrat ou pour d'autres raisons. À titre de comparaison, 53 % des jeunes n'ayant pas de projet de réorientation ont quitté leur poste pendant cette même période.

Des conséquences positives pour les démarches menées à terme

En 2023, au moment de l'enquête, 18 % des jeunes ayant activement cherché à se réorienter considèrent que leurs démarches ont abouti, et 23 % les ont suspendues ou abandonnées. Si l'absence d'information sur la période pendant laquelle ont été entamées les démarches ne permet pas de tirer des conclusions sur ces proportions (certaines

ont pu être amorcées juste avant l'interrogation), les effets de la réorientation sont positifs pour les jeunes ayant vu leur projet aboutir. La quasi-totalité est en emploi au moment de l'enquête six ans après la fin des études (92 %), soit une proportion plus élevée que parmi celles et ceux qui n'ont pas souhaité se réorienter ou dont les démarches ont été abandonnées (respectivement 82 % et 70 %). Elles et ils semblent en outre être pleinement satisfait-es : 95 % disent se réaliser dans leur emploi en 2023 alors qu'ils n'étaient que 71 % en 2020.

● Le souhait de changer de métier n'attend pas le milieu de carrière : un quart de la Génération 2017 a engagé une réorientation professionnelle entre 2020 et 2023, soit moins de six ans après leur sortie du système éducatif. Le processus qui y conduit est complexe, et fait intervenir un ensemble de facteurs imbriqués liés à l'emploi et à des événements biographiques. Quel que soit son profil, un-e jeune peut être tenté-e par la réorientation. Pour autant, les plus concerné-es demeurent assez logiquement les jeunes insatisfait-es de leur emploi, mais surtout celles et ceux ayant rencontré des difficultés d'insertion, les bachelier-ères et les employé-es non qualifié-es, caractéristiques souvent cumulatives. Ces résultats invitent à ne pas négliger les jeunes au sein des dispositifs accompagnant la reconversion des adultes (financement de projets de transition professionnelle, accompagnement dans le cadre d'un CEP par exemple), en particulier les plus exposé-es aux difficultés sur le marché du travail.

➔ S'inscrire à la lettre d'information

Céreq

La publication emblématique
Céreq Bref est désormais 100 % numérique.

www.cereq.fr/abonnement

Céreq Bref, 467|2025 Bulletin de recherches emploi formation

Directeur de la publication : Jean-François GIRET

Secrétariat de rédaction et mise en page : Stéphanie Vincent

Dépôt légal à parution/Publication gratuite/ISSN 0758-1858

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Site École Centrale Méditerranée - Plot 3, 38 rue Frédéric Joliot Curie

CS 80377 - 13455 Marseille Cedex 13.T.

+33 (0)4 91 13 28 28 • F. +33 (0)4 91 13 28 80

